

Programme Prioritaire de Recherche

AUTONOMIE

LE COMITÉ CONSULTATIF :

Le PPR autonomie est encadré par un comité consultatif qui éclaire le Conseil scientifique et la direction du PPR sur la pertinence du programme de travail et le suivi de sa mise en œuvre, notamment au regard de l'enjeu fort du dialogue science-société que ce PPR souhaite promouvoir. Il contribue par la production d'avis et/ou de recommandations sur les actions conduites au titre du PPR, ou à envisager, et sur des sujets connexes dont il s'autosaisit à destination du Conseil scientifique et/ou des acteurs de la recherche ou des parties prenantes.

Nom/prénom	Collège représenté	Organisme représenté/d'appartenance
AMIEVA Hélène	Enseignement supérieur et recherche	Université de Bordeaux
DA ROIT Barbara	Experts internationaux	Université de Venise (Italie)
DENIS Sylvain	Parties prenantes	CFR, Confédération française des retraités
FRAGONARD Bertrand	Personnes qualifiées	HCFEA, Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge
KHANSARI Farbod	Parties prenantes	CNCPH, Conseil national consultatif des personnes handicapées
MARIER Patrik	Experts internationaux	Université de Concordia (Canada)
MARTIN Claude	Directeur scientifique du programme	CNRS, Centre national de la recherche scientifique
MOKHTARI Mounir	Enseignement supérieur et recherche	Institut Mines-Telecom
MONTCHAMP Marie-Anne	Parties prenantes	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
NGO Mai-Anh	Parties prenantes	CNCPH, Conseil national consultatif des personnes handicapées
PIVETEAU Denis	Personnes qualifiées	Conseil d'Etat
ROZENKIER Alain	Parties prenantes	Fédération française des aidants
SPINI Dario	Experts internationaux	Université de Lausanne (Suisse)
YEANDLE Sue	Experts internationaux	Université de Sheffield (Grande-Bretagne)